



Deflexo® S

FICHE TECHNIQUE



Deflexo® S

Composition: s-metolachlore 915 g/L (HRAC: K3 = 15) – benoxacor 45 g/l (phytoprotecteur) - EC

À base de s-metolachlore, DEFLEXO[®] S est une solution efficace contre les principales graminées et contre quelques dicotylédones. La présence de son phytoprotecteur spécifique - le benoxacor - lui confère une excellente sélectivité pour les maïs.

USAGES HOMOLOGUÉS

CULTURE	DOSE AMM	NOMBRE MAX D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	ZNT* AQUATIQUE	DÉLAI AVANT RÉCOLTE
Maïs	1,09 L/ha	1 /	Pré-levée ou	20 m dont DVP 5 m	90 jours
Maïs doux	2,1 L/ha	1/an	post-précoce	5 m	60 jours

^{*} Zone non traitée - Délai de rentrée : 48 heures

LE S-METOLACHLORE: UNE BASE SOLIDE

BBCH00 BBCH10* BBCH11 BBCH12 BBCH13

DEFLEXO® S

Traitement en post semis - pré levée ou en post levée précoce (avant 2 feuilles des graminées) seul ou associé

* Ne pas traiter au stade pointant

contre de nombreuses graminées (PSD), DEFLEXO S a une action intéressante sur quelques dicotylédones.

 $\mathsf{DEFLEXO}^{\circledast}\mathsf{S}$ a une action antigerminative

principalement racinaire. Il est très efficace

SPECTRE D'EFFICACITÉ

Maïs grain et fourrage

DICOTYLÉDONES

Amarante

Arroche

Capselle

Géranium

Matricaire

Véronique

Graminées						
Digitaire sanguine						
Folle avoine						
Panic dichotome						
Panic pied de coq						
Pâturin annuel						
Ray-grass						
Sétaire verte						
Vulpin						
> 95%	85 - 95%					
70 - 85%	< 70%					

recommandé.

Panic pied de coq (50/m²) Renouée feuille de patience (30/m²)

À 1000 g/ha, le s-metolachlore reste

une matière active essentielle. Pour élar-

gir son spectre contre les graminées et

dicotylédones, un partenaire adapté est

BONNES PRATIQUES

s-moc 1 000 g

Essais 2021 - (32) NOVAGRO

90 -

80 70

60 -

40 -30 -

✔ Préférer un traitement en post levée, en cas d'application en pré levée, il peut être préférable de traiter sur le rana.

s-moc 1000 g +

Partenaire B

- ✓ Utiliser des buses à limitation de dérive.
- ✔ Ne pas traiter avec des spécialités à base de s-metolachlore à proximité des points de captage d'eau.
- ✓ Le port d'EPI adaptés est requis lors des différentes manipulations.

s-moc 1000 g +

Partenaire A

SÉLECTIVITÉ



Excellente sélectivité grâce au phytoprotecteur (benoxacor): pas de perte de pieds, levée homogène, rendement préservé. Indispensable pour les maïs doux et maïs semences*

*sous accord préalable de l'obtenteur

DEFLEXO® 5 : AMM n°2190040 – Concentré émulsionnable (ec) Composition : 915 g/l de S-metolachlore + 45 g/l de benoxacor (phytoprotecteur) ® Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA - 2-12 rue du chemin des Femmes – Immeuble Odyssée – 91300 MASSY - T. 01 69 53 98 89 - www.ascenza.fr. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata. com. Annule et remplace toute version précédente. Décembre 2021

P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P303+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.



H317 Peut provoquer une allergie cutanée, H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Ne pas appliquer sur parcelle drainée en période d'écoulement des drains.

Ne pas dépasser la dose de 1000 g de s-metolachlore par hectare et par an sur maïs grain et fourrage.